

Faculté des lettres et des langues
Département de français

Réunion de l'équipe de formation

L'an deux mille seize et le 23 du mois de mai, à 10h30, s'est tenue une réunion de l'équipe de formation du département de français, portant comme ordre du jour les points suivants :



- Modalités d'évaluation et passage avec dettes (licence et master)
- Inscription en master pour l'année 2016-2017.

Modalités d'évaluation :

Pour ce qui est de la **licence**, le **passage** de la deuxième à la troisième année est autorisé à tout **étudiant** ayant cumulé 90 crédits et acquis dans chacun des semestres deux (02) unités d'enseignement fondamentales sur trois (03). L'unité fondamentale comportant « l'écrit » et « l'oral » doit être **acquise** obligatoirement.

Pour ce qui est du master, le passage de la première à la deuxième année est autorisé à tout étudiant ayant cumulé 45 crédits. Ce passage se fait sans dettes, étant donné que cela n'est pas prévu par les textes régissant le passage en master 2. En ce qui concerne le critère des unités d'enseignement requises pour le passage en spécialité, l'équipe de formation a décidé de l'appliquer uniquement aux masters harmonisés pour l'année 2016-2017.

Inscription en master pour l'année 2016-2017

L'équipe de formation souhaite prendre entièrement en charge les modalités d'inscription en master pour l'année 2016-2017. De ce fait, elle propose que le dépôt des dossiers se fasse au niveau du département, sous le contrôle des membres de l'équipe de formation, afin d'éviter d'éventuelles erreurs et de faciliter le traitement et la répartition selon les choix des étudiants.

La séance a été levée à 12h30

Fait à Bejaia, le 24/05/2016

كلية الآداب واللغات
نيابة العميد المتكفل بالبيداغوجية
...
2016